



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 832

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Patrice Verchère, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Patrice Verchère. Monsieur le Premier ministre, votre Gouvernement a annoncé, hier, une possible réforme des retraites. Possible, car jusqu'à présent toutes les réformes du système de retraite ont été menées uniquement par des gouvernements de droite.

Si vous allez au bout de la réforme, ce sera la première fois qu'un gouvernement de gauche avance sur un sujet qui vous a toujours embarrassés.

En effet, à deux reprises, des premiers ministres socialistes, Michel Rocard et Lionel Jospin, ont lancé un processus de réforme, avant d'y renoncer, notamment sur les conseils, pour M. Jospin, d'un certain François Hollande, alors premier secrétaire du parti socialiste.

Serez-vous le troisième Premier ministre socialiste à reculer ? Ne dit-on pas " Jamais deux sans trois " ?

D'ailleurs, n'aviez-vous pas, en 2010, avec un certain nombre de vos ministres, défilé bras dessus, bras dessous avec les syndicats pour contester les mesures de bon sens prises à l'époque pour réformer les retraites ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

D'ici à ce que vous veniez nous reprocher de ne pas être allés assez loin alors que vous avez tout fait pour torpiller cette réforme difficile, il n'y a qu'un pas.

Mme Claude Greff. Très bien !

M. Patrice Verchère. Je rappelle que, sans cette réforme portée par Éric Woerth et mes collègues du groupe UMP, le déficit prévu en 2020 serait multiplié par deux.

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, vous êtes dos au mur, vous êtes rattrapé par la réalité et par l'Union européenne qui vous demande de conduire enfin des réformes structurelles.

Le cahier des charges que vous avez présenté aux partenaires sociaux précise trois leviers. Pour notre part, comme en 2010, nous refuserons que les pensions des retraités, par la désindexation, servent de variable d'ajustement.

Nous refuserons une hausse des cotisations qui diminuerait encore le pouvoir d'achat des salariés, déjà durement touché par les augmentations d'impôts, *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP)* et qui pèserait encore sur la compétitivité de nos entreprises.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous en dire plus sur vos réelles intentions ? Pouvez-vous prendre l'engagement devant la représentation nationale que vous ne porterez pas atteinte au pouvoir d'achat des retraités ? Pouvez-vous nous dire si vous envisagez de faire les poches des retraités ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député, on a entendu ce que vous refusez, mais on n'a pas entendu ce que vous proposez ! *(Protestations sur les bancs du groupe UMP - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

En vérité, la seule chose que vous sachiez proposer, ce sont des mesures injustes, des mesures qui pénalisent celles et ceux qui ont commencé à travailler jeunes (" *C'est faux !* " *sur les bancs du groupe UMP*), celles et ceux qui ont connu des carrières difficiles, les femmes qui continuent à avoir des retraites de 50 % inférieures à celles

des hommes, les femmes et les hommes qui ont connu des carrières heurtées.

Mme Claude Greff. C'est incroyable !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Monsieur le député, si tout ce que vous avez à nous proposer, c'est la réforme de 2010 menée par le précédent gouvernement, alors nous sommes d'accord avec vous : nous ne l'appliquerons pas, nous ne mettrons pas en oeuvre les recettes que vous avez alors présentées comme définitives, puisque moins de trois ans après nous nous retrouvons à devoir combler un déficit de la sécurité sociale pour les retraites de 20 milliards d'euros à l'horizon 2020 - je dis bien 20 milliards d'euros !

Mme Catherine Vautrin. C'est vous qui ne vouliez pas aller si loin !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure en réponse à une question précédente, la volonté de ce Gouvernement est d'abord une volonté de concertation à partir des conclusions qui seront présentées par la commission présidée aujourd'hui par Mme Moreau.

Nous engagerons la concertation sur la base de ce rapport avec les partenaires sociaux et nous ferons des propositions qui permettront de garantir la solidité de nos régimes de retraite dans la durée et d'inscrire cette réforme dans un esprit de justice.

Mais en tout cas, monsieur le député, soyez assuré que ce qui a fondé votre réforme, c'est-à-dire le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, n'est pas la voie qui sera choisie par ce Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. Que proposez-vous ?

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 832

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2013](#)